

9 bonnes raisons de se syndiquer à la CGT

1 Pourquoi me syndiquer, puisque le patron décide de tout dans l'entreprise?

Rien n'est inéluctable. Si nous prenons en mains nos affaires, nous pouvons faire changer les choses. Dans beaucoup d'entreprises, grâce à l'action collective, des avancées ont été obtenues en matière de salaires, de conditions de travail, de lutte contre la précarité. Le syndicat est le lieu naturel pour que les salariés débattent, s'organisent, agissent pour faire valoir leurs droits, leurs revendications. Tout le monde a sa place dans la CGT.

2 Les syndicats sont trop loin de nos préoccupations, trop politiciens !

La CGT a pour vocation la défense des intérêts des salariés. Nos intérêts sont différents de ceux des patrons. Dans cette perspective, pour être efficaces, nous ne nous interdisons rien: la lutte, la proposition, la négociation... Nous ne subordonnons pas notre action à l'influence de quiconque (partis politiques, associations, etc.). Les syndicats représentent les salariés dans la société, ils ont un rôle d'acteur social.

3 Dans mon entreprise, je ne sais ce qu'il se passe dans les réunions avec la direction ?

Plus nous serons de syndiqués, plus nous devons exiger de nos délégués qu'ils soient nos représentants et donc qu'ils rendent des comptes à la section syndicale ou au syndicat. C'est la section syndicale d'entreprise, le Syndicat avec les adhérents qui élaborent la politique revendicative. À la CGT, personne n'est propriétaire de son mandat. Ce sont les syndiqués qui décident qui va les représenter.

4 Dans mon entreprise, il n'y a pas de délégué. Si j'ai un problème avec la direction, qui me soutiendra ?

Effectivement, dans les PME et les toutes petites entreprises, il n'y a pas la possibilité d'avoir des représentants du personnel. Pour nous, cela n'est pas normal. Quelle que soit la taille de l'entreprise, les salariés devraient pouvoir se défendre. Cela nécessite des droits nouveaux. Néanmoins, dans nos unions locales, des conseillers du salarié sont en place et assurent la solidarité à mettre œuvre.

5 Je vote pour la CGT, c'est déjà bien suffisant !

Voter, c'est déjà agir, mais comment le prolonger? L'écart entre notre influence (le vote CGT aux Prud'hommes, aux élections professionnelles) et notre nombre d'adhérents est trop important. Face aux employeurs, si nous voulons peser, si nous voulons être entendus, si nous voulons négocier dans de bonnes conditions, n'oublions jamais que notre force c'est le nombre et être organisé!

6 Il y a trop de syndicats, je ne sais pas lequel choisir.

C'est vrai et c'est une caractéristique française! D'ailleurs, par souci d'efficacité notre organisation recherche toujours l'unité d'action. Néanmoins le choix ne doit pas être un obstacle. En venant à la CGT, personne n'abandonne ses idées personnelles, ce sont tes idées qui comptent, et c'est toi qui apporteras ta contribution au syndicat.

7 Si je me syndique ... où va l'argent de ma cotisation ?

C'est se donner les moyens de l'action collective. En clair, la cotisation sert à l'expression de l'organisation (tracts, affiches, réunions etc.). Elle sert au financement solidaire de la CGT à travers ses organisations (confédération, fédérations, unions départementales, unions locales, syndicats). La cotisation s'élève à 1 % de ton salaire net. Si tu es imposable, elle est déductible de tes impôts à hauteur de 67%.

8 Si je me syndique ... à quoi aurai-je le droit?

Se syndiquer c'est se donner la liberté d'agir. Individuellement et collectivement, nous faisons valoir nos droits (Code du travail, conventions collectives, accords d'entreprises...). En outre, le syndiqué a droit à des informations particulières (presse, informations juridiques, assistance,...)

9 Si je me syndique ... c'est pour participer ! Trouverai-je ma place dans le syndicat ?

Chacun compte pour un ! Le point de vue de chacun est important! Être syndiqué, c'est apporter quelque chose à la collectivité. Tu prendras la place que tu auras envie de prendre, avec le degré d'investissement qui sera le tien. Tous les salariés ont leur place dans le syndicat.

Bulletin de syndicalisation

Pour mes revendications,
Pour mes droits,
Je me syndique

avec
cgt

Gagner,
C'est possible

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

E-mail

Age Profession

Entreprise (nom et adresse)

Tél

Actif

Retraité

Ce bulletin rempli est à remettre soit :
↳ A ton syndicat
↳ A ton union locale, départementale
↳ ou à la fédération :
FTM CGT
Vie syndicale
Case 433
263 rue de Paris
93514 Montreuil Cedex

Comment et pourquoi créer un syndicat CGT dans mon entreprise?

- ✓ La création d'un syndicat d'entreprise est un acte libre qui n'est soumis ni à autorisation préalable, ni à formalité particulière.
- ✓ Son activité, son organisation, sa direction, sa participation à la vie de la CGT à tous les niveaux sont du seul ressort des adhérents.

Sa force dépend du nombre de syndiqués.

Le fonctionnement du syndicat doit tendre à remplir un certain nombre d'objectifs.

- ✓ Favoriser la démocratie par l'information et la participation effective des syndiqués (es) aux décisions ;
- ✓ Permettre la prise en compte de tous les secteurs de l'entreprise et de toutes les catégories de salariés qui la composent.

Avec un syndicat plus fort et plus nombreux, on peut obtenir des avancées sociales.

Pour toutes questions nous vous mettrons en relation avec un membre de la CGT.

Il suffit d'aller sur la page de la vie syndicale :

<http://www.ftm-cgt.fr/spip.php?page=accueilActivite>.



Contact

Fédération des Travailleurs de la Métallurgie CGT
Case 433, 263 rue de Paris
93514 Montreuil CEDEX
Vie.syndicale@ftm-cgt.fr
01 48 18 21 22

Etre à la CGT, C'est développer de nouveaux droits dans l'entreprise ?

Assurément oui !

Pour la CGT, l'entreprise c'est d'abord les salariés et leur(s) outil(s) de travail. Dans cet ensemble, c'est par leur travail que les salariés doivent vivre, se construire individuellement et collectivement.

A la CGT, nous considérons comme une énorme richesse, la force de création des salariés, leur savoir faire, leur génie.

Cependant, la CGT est fermement opposée aux injustices. Elle est contre ces directions d'entreprises qui se servent des hommes et des femmes, au bénéfice de la seule rentabilité et des profits.

Elle est contre ces patrons voyous qui délocalisent et démantèlent les entreprises pour plus de dividendes. Ceux là même se déclarent être « pour » l'entreprise!

Mais être « pour » ou « contre » n'est pas la question, ce qui importe surtout, c'est la finalité de l'entreprise.

La CGT affirme également qu'il existe toujours dans toute entreprise une contradiction d'intérêts (ce que souhaite obtenir le patron, devrait toujours être dans l'intérêt des salariés). C'est ainsi que naissent souvent les conflits entre employeurs et salariés.

Depuis toujours, la CGT revendique le maintien et le développement des emplois dans les entreprises. Mais, elle revendique aussi le bien être des salariés dans leur entreprise!

Pour cela elle agit dans les CCE (Comité Central d'Entreprise), les CE (Comité d'Entreprise) et à tous les niveaux possibles. Elle invite les salariés à agir et réagir sur ces questions!

Je revendique Je lutte Je me syndique

